



Co-operative Housing Federation of Canada
Fédération de l'habitation coopérative du Canada

**Mémoire écrit au Comité permanent des affaires autochtones et du
Nord de la Chambre des communes**

**Étude sur les effets de la crise du logement sur les peuples
autochtones au Canada**

Par la Fédération de l'habitation coopérative du Canada

22 mars 2021



Liste des recommandations :

- **Recommandation 1** : Mettre en œuvre la Stratégie de logement pour les Autochtones en milieu urbain, rural et nordique préconisée par l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine.
- **Recommandation 2** : Élaborer une solution à long terme pour les coopératives d'habitation autochtones bénéficiant d'une aide aux Autochtones en milieu urbain au moyen d'une aide au loyer à long terme pour les ménages à faible revenu.



La crise du logement au Canada touche de façon disproportionnée les Autochtones

Le Canada est en pleine crise du logement. Les effets concrets de la financiarisation – rénovictions, hausses insupportables du loyer, insécurité grandissante à l'égard de l'endroit que l'on considère comme son chez-soi et même itinérance – sont trop dévastateurs pour être ignorés. La diminution de l'abordabilité du logement renforce et exacerbe également les inégalités économiques et sociales, y compris celles auxquelles font face les peuples autochtones.

Ceux-ci continuent d'être confrontés à une colonisation systémique et à l'éloignement de leurs terres, de leur langue et de leur culture. Aujourd'hui, les modalités de logement chez les Autochtones sont plus précaires que chez les non-Autochtones¹. Dix-huit pour cent des ménages autochtones vivant en région urbaine, rurale et nordique ont un besoin impérieux en matière de logement, ce qui signifie que leur logement ne répond pas à au moins l'une des normes d'adéquation ou d'abordabilité; ce chiffre comprend 37 500 personnes en situation d'itinérance². Les taux plus élevés d'itinérance chez les Autochtones sont bien documentés. Ils sont liés à des obstacles systémiques à l'éducation et à l'emploi et aux effets intergénérationnels de la colonisation³.

Les Autochtones vivant hors réserve affichent des taux plus faibles d'accession à la propriété et sont plus susceptibles de vivre dans des logements subventionnés⁴.

Selon le directeur parlementaire du budget, il existe un écart annuel de 636 millions de dollars entre ce que les ménages autochtones vivant dans des collectivités rurales, urbaines et nordiques hors réserve paient pour leur logement et le niveau jugé abordable⁵. Selon des études, il existe un besoin urgent de politiques et de services de logement qui tiennent compte du contexte historique de la colonisation⁶.

Recommandation 1 : Mettre en œuvre la Stratégie de logement pour les Autochtones en milieu urbain, rural et nordique

Une stratégie de logement pour les Autochtones vivant en milieu urbain, rural et nordique demeure un élément manquant de la Stratégie nationale sur le logement (SNL). Une telle stratégie s'impose pour répondre aux besoins d'environ 80 pour cent des Autochtones qui n'entrent pas dans les catégories actuelles fondées sur les distinctions qui sous-tendent la SNL. Elle représenterait un pas important vers l'autodétermination et la réconciliation.

¹ Baspaly, D., C. Hogg, P. Steward, M.L. Swain et O. Wahpasiw (2021). « Logement et itinérance des Autochtones à l'échelle nationale dans les régions urbaines, rurales et nordiques : argumentaire en faveur du soutien et modèle conceptuel ». Préparé pour le Conseil national du logement par Infocus Management Consulting.

² Directeur parlementaire du budget. « Logement pour les Autochtones vivant en milieu urbain, rural et nordique », 11 février 2021. <https://pbo-dpb.s3.ca-central-1.amazonaws.com/artefacts/f60fafdc0149db209aac5327a640c0293e5ccf5bce4c1cec1d0b2deb2d15eea1>

³ Statistique Canada. Portrait des Canadiennes et Canadiens ayant vécu en situation d'itinérance (14 mars 2022), <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2022001/article/00002-fra.htm>

⁴ https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/place-to-call-home/pdfs/urban-rural-northern-housing-report-fr.pdf?rev=af1aa8_b3-2b07-403e-9ae8-b646ab5526ca

⁵ Directeur parlementaire du budget. « Logement pour les Autochtones vivant en milieu urbain, rural et nordique » (11 février 2021), <https://pbo-dpb.s3.ca-central-1.amazonaws.com/artefacts/f60fafdc0149db209aac5327a640c0293e5ccf5bce4c1cec1d0b2deb2d15eea1>

⁶ Bingham, B., A. Moniruzzaman, M. Patterson et coll. « Gender differences among Indigenous Canadians experiencing homelessness and mental illness ». *BMC Psychol* 7, 57 (2019). <https://doi.org/10.1186/s40359-019-0331-y>.



Elle doit également être élaborée parallèlement à des services visant à lutter contre l'itinérance et à s'attaquer aux problèmes de racisme, alors que le gouvernement s'efforce d'atteindre son objectif de mettre fin à l'itinérance chronique d'ici 2030. Des services additionnels contribueraient à aplanir les obstacles que rencontrent les Autochtones, et il faudrait affecter d'autres ressources à la création de services dans un esprit de guérison et de réconciliation.

La Fédération de l'habitation coopérative du Canada (FHCC) souscrit au rapport de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine dans lequel celle-ci recommande d'adopter une stratégie de logement pour les Autochtones en milieu urbain, rural et nordique. Une stratégie globale sur le logement autochtone comporterait les objectifs suivants : préserver l'abordabilité; prévenir l'aggravation des besoins de logement; réduire le nombre des Autochtones ayant un besoin impérieux de logement; éliminer, à terme, l'itinérance chez les Autochtones.

Ce que demandent les fournisseurs de logements destinés aux Autochtones, c'est une approche inclusive et spécifique, menée par les Autochtones, qui prévoit un financement, le renforcement des capacités, de bonnes pratiques et des services de planification à l'intention des fournisseurs de logements destinés aux Autochtones à l'échelle du pays.

Le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées (HUMA) de la Chambre des communes a fait écho à cet appel en faveur de la gouvernance et d'un financement adéquat pour le logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique. Le Comité HUMA recommande⁷ que le gouvernement du Canada et d'autres ordres de gouvernement contribuent à créer, de concert avec les Autochtones et avec leurs gouvernements, leurs communautés et leurs organisations, un centre du logement destiné aux Autochtones vivant en milieu urbain, rural ou nordique, qui est fondé sur le principe d'un centre « fait pour les Autochtones, par les Autochtones » et à concrétiser les droits en logement des Autochtones des régions urbaines, rurales, éloignées et nordiques, et que ce centre soit soutenu par un financement suffisant, pérenne et prévu à long terme.

La *Loi sur la stratégie nationale sur le logement* exige également que le gouvernement accorde la priorité aux personnes qui en ont le plus besoin, y compris les ménages autochtones. En février 2022, le Conseil national du logement a présenté un rapport sur les programmes d'offre de logement abordable dans la SNL. Ce rapport fournit des preuves supplémentaires qu'une grande partie de l'offre de logement abordable créée à ce jour dans le cadre de la SNL ne répond pas aux besoins des personnes ayant un besoin impérieux en matière de logement⁸. Même si les programmes ont permis de produire des logements très abordables, le nombre de logements construits est encore loin de répondre aux besoins. L'une des principales conséquences soulignées dans le rapport est que si les logements produits au titre de la SNL ne sont pas abordables pour les personnes dans le besoin, les groupes historiquement marginalisés ou désavantagés seront laissés pour compte.

⁷ Logement autochtone : En route vers chez soi. Rapport du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées (mai 2021), <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/432/HUMA/Reports/RP11348049/humarp05/humarp05-f.pdf>

⁸ Analyse de l'offre de logement abordable créée par les programmes unilatéraux de la Stratégie nationale sur le logement : Rapport de recherche (28 février 2022) <https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/place-to-call-home/pdfs/analysis-affordable-housing-supply-created-unilateral-nhs-programs-fr.pdf>



Recommandation 2 : Élaborer une solution à long terme pour les coopératives d'habitation autochtones bénéficiant d'une aide aux Autochtones en milieu urbain au moyen d'une aide au loyer à long terme pour les ménages à faible revenu.

De nombreux fournisseurs de logements autochtones sans but lucratif et coopératives autochtones ont commencé à fournir des logements grâce au Programme de logement des Autochtones en milieu urbain. Ce programme visait à fournir un logement aux personnes ayant les plus grands besoins et offrait des subventions de fonctionnement et une aide au loyer dans le cadre d'ententes de fonctionnement à durée limitée. Pour y être admissible, le ménage doit avoir un revenu annuel égal ou inférieur au plafond de revenu déterminant le besoin impérieux défini dans l'entente sur l'aide aux Autochtones en milieu urbain de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les ententes de fonctionnement de ces coopératives ayant pris fin, elles ont besoin d'un soutien considérable pour pouvoir continuer à fournir un logement abordable à des ménages autochtones à faible revenu. Un plan à long terme et des mesures de soutien spécialisées s'avèrent nécessaires, d'autant plus que l'Initiative fédérale de logement communautaire vient d'offrir une aide au loyer à toutes les coopératives administrées par le gouvernement fédéral à compter d'août 2022. Comme l'a indiqué le directeur parlementaire du budget en 2021, seulement 72 ménages autochtones reçoivent actuellement une aide au logement dans le cadre de l'Initiative fédérale de logement communautaire⁹.

Nous exhortons le gouvernement fédéral à réaffecter un financement adéquat aux coopératives autochtones et aux organismes autochtones sans but lucratif. Ce financement pourrait revêtir la forme d'un programme de supplément au loyer et de subventions de fonctionnement.

Les coopératives sont des solutions communautaires à la crise du logement

Le secteur de l'habitation coopérative est bien placé pour travailler en collaboration étroite avec des partenaires publics, privés et sans but lucratif à la construction de logements pour répondre aux besoins grandissants dans nos communautés. Notre mouvement est ingénieux, passionné et déterminé à concrétiser notre vision de l'habitation coopérative pour tous.

Parmi tous les besoins de fonds publics en réponse à la COVID-19, l'investissement dans des solutions à long terme qui favorisent le bien-être communautaire doit constituer une priorité dans le cadre de la planification de la relance économique. Il est temps de consacrer des investissements publics ambitieux aux personnes et aux communautés. Il est temps d'investir dans des solutions permanentes de logement abordable à l'échelle du Canada.

Un système de logement qui répond aux besoins de tous les Canadiens et Canadiennes doit faire une place accrue à l'habitation coopérative.

À propos de la FHCC

La FHCC est la porte-parole nationale du logement coopératif; elle représente 2 200 coopératives d'habitation, où habitent 250 000 personnes dans toutes les provinces et

⁹ Directeur parlementaire du budget. « Logement pour les Autochtones vivant en milieu urbain, rural et nordique » (11 février 2021), <https://pbo-dpb.s3.ca-central-1.amazonaws.com/artefacts/f60fafdc0149db209aac5327a640c0293e5ccf5bce4c1cec1d0b2deb2d15eea1>



dans les territoires. Le logement coopératif est une réussite bien documentée. Depuis plus de 50 ans, les coopératives fournissent des logements abordables et de bonne qualité, détenus et gérés par les membres de la communauté qui y vivent.